

Corse : les braises de la paillole de Francis brûlent encore... Quelle entourloupe Macron nous prépare-t-il ?

écrit par Daniel Faguet | 17 mars 2022



Un Coup Foiré ou un coup fourré ?

En Janvier 1996, Claude Erignac est nommé préfet de Corse par Alain Juppé. Mission qu'il accepte à contre cœur. Il est nommé pour rétablir l'ordre en Corse où se multiplient assassinats

entre factions anciennement frères d'armes, sur fond de corruption, de magouilles politiques ou racket mafieux.

En 1997 Jacques Chirac, croyant faire une entourloupe au Français provoque une législative anticipée. En juin c'est lui qui est entourloupé, une coalition de gauche est élue provoquant une cohabitation avec Lionel Jospin premier Ministre

Le préfet Erignac est nommé pour rétablir l'ordre en Corse où se multiplient assassinats entre factions anciennement frères d'armes, sur fond de corruption, de magouilles politiques ou racket mafieux.

Le 6 février 1998 le Préfet Erignac est assassiné par Yvan Colonna. L'arme du crime est, dès les premiers instants, identifiée comme appartenant à la gendarmerie... BIZARRE NON ?

Des élections régionales ont lieu en mars 1998, la droite sort gagnante. Toutefois, le scrutin est annulé par le Conseil d'Etat en raison d'irrégularités.

Le 9 février 1998, trois jours seulement après le meurtre de son prédécesseur, Bernard Bonnet, est nommé préfet de Corse par Jean-Pierre Chevènement, pour « rétablir l'État de droit ». Un préfet à poigne, durant quatorze mois, il se forgera une image d'incorruptible et de pourfendeur des dysfonctionnements qui gangrènent la société insulaire. Aucun secteur ne sera épargné. Il s'est également acharné à faire respecter la légalité à tous les échelons de l'administration. Cette remise en ordre orchestrée d'une main de fer n'a épargné aucun secteur public et parapublic. De nombreuses mutations-sanctions ont été décidées, en particulier à la Safer et au sein de l'administration des affaires sociales.

Le Préfet demande les moyens de sa politique. Le Groupement de Pelotons de Sécurité, Le GPS, voit le jour sous l'autorité du colonel Mazères,. Créée le 2 juin 1998, cette unité d'élite a pour missions : *maintien de l'ordre,*

protection des personnalités, renseignement, interventions discrètes et lutte antiterroriste. Composé de 95 militaires, l'élite de la gendarmerie, le GPS est placé sous le commandement du capitaine Norbert Ambrasse, sous les ordres du Préfet Bonnet.

Bernard Bonnet dérangeait beaucoup de monde, il allait falloir s'en débarrasser.

Devant l'Assemblée de Corse, le 31 octobre 1998, interpellé par Paul Quastana, alors porte-parole de Corsica Nazione, lui demandant quand il comptait « partir », Bernard Bonnet répondait « *Je partirai quand vos amis cesseront le racket, [...] cesseront d'assassiner dans les fêtes de village, quand vos amis cesseront de déposer des explosifs* ».

Le 21 septembre, les «anonymes» font le point avec satisfaction sur les retombées de l'assassinat. «*Aujourd'hui, les masques sont tombés. La corruption de la classe politique éclate au grand jour.*» Pas un homme politique corse n'avait effectivement été mis en examen avant l'assassinat. «*Mais le plus évident, continuent-ils, est que tout ce système est parrainé, orchestré par l'Etat, qui a entretenu ainsi des relais politiques aussi dociles que corrompus.*» L'Etat risque en effet de passer de mauvais moments dans les enquêtes financières en cours, et *chaque élu mis en cause se fait un plaisir de souligner qu'il avait l'aval du préfet de l'époque.* Le groupe stigmatise encore «*les discours trempés dans la pure tradition jacobine, celle qui a inventé et mis en pratique dès son origine le terrorisme d'Etat. La nomination du préfet-gouverneur Bonnet montre la vraie nature de l'Etat*».

L'affaire des paillotes, six mois plus tard, apporte de l'eau à leur moulin

Le 19 avril 1999, dans l'après midi je travaille à réparer un volet roulant dans la résidence secondaire d'un haut fonctionnaire de Bercy. La veille il m'a affirmé dans une

discussion, être le seul à Bercy à avoir la signature de l'Etat pour engager des dépenses.

Le téléphone sonne. Après quelques échanges il dit a son épouse<< vite prépare mon sac, je pars dans 10 minutes, un avion m'attend, je décolle de Montpellier dans une heure pour la Corse>>

Quelques heures plus tard, dans la nuit, le 20 Avril la paillette de Francis est incendiée par 4 des meilleurs soldats de la gendarmerie. Ils sont tellement compétents ou obéissants qu'ils abandonneront (sur ordre ?) sur la plage un talkie-walkie du GPS, un poignard commando, un jerricane et une cagoule tachée par le sang du capitaine. Le crime était signé. Rapidement, l'enquête conduit aux gendarmes. Le 26 avril 1999, le colonel Mazères est mis en garde à vue.

Les 4 gendarmes ont d'abord refusé cette mission. Après plusieurs brimades, ils ont été contraints d'accepter la mission à contre cœur. Ont-ils prévenus d'autres militaires dans la hiérarchie ? Les 4 gendarmes condamnés pour le principe à la prison avec sursis, n'effectuèrent aucune peine.

[A qui le haut fonctionnaire est-il venu remettre un ou des chèques ou primes pour l'exécution de cette mission pourrie ? A t-il été envoyé en mission sur l'ordre de l'Elysée ou sur l'ordre du premier Ministre?](#)

Le préfet Bonnet dérangeait beaucoup de monde, remuait trop de vase. Il fallait que ça s'arrête. Le remplacer par un préfet plus mou aurait fait mauvais effet. RPR ou PS, personne ne voulait donner un signe de faiblesse face aux indépendantistes Corses. Ils se sont débarrassés du préfet tout en faisant plaisir aux indépendantistes, et en protégeant tous les politiques corrompus.

Le colonel Mazères avouera lors d'un interrogatoire que l'ordre venait du préfet. Le 3 mai 1999, le lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la légion de gendarmerie, demande à être entendu par le juge d'instruction. Il confirmera que l'opération a bel et bien été commanditée, bien qu'il ait exprimé son opposition, et fournira la preuve de l'implication de Bonnet.

Bernard Bonnet niera toujours avoir donné l'ordre d'incendier la pailote, il sera condamné à 3 ans de prison. Bernard Bonnet fustige le «premier procès trotskiste de l'histoire» de France, se dit victime d'un «coup monté», d'un «piège» tendu par le gouvernement, avec le soutien du système «politico-mafieux corse».

Adoptant une stratégie de défense offensive, l'ancien préfet et ses avocats ont fait citer au procès une cinquantaine de témoins, dont Lionel Jospin, trois de ses ministres, ses principaux conseillers ainsi que l'ancien ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Le Premier ministre a fait savoir, mardi dernier, que ni lui, ni ses ministres, ni ses collaborateurs ne défèreraient à leur demande à moins que celle-ci n'émane du président du tribunal. *«Lionel Jospin aurait pu simplement me lâcher en estimant, ce qui était vrai, que je n'avais pas maîtrisé la situation. Cela n'aurait pas été la première fois qu'un politique se défait sur un haut fonctionnaire»* a déclaré Bernard Bonnet dans la presse, ce lundi matin. *«Je lui en veux parce qu'il a initié et encouragé mon lynchage judiciaire et médiatique d'une manière complètement inacceptable, sans aucune preuve de ma culpabilité. Quand j'étais en poste en Corse, le chef du gouvernement m'a assuré publiquement de son soutien à plusieurs reprises (à) Je suis persuadé aujourd'hui que Matignon avait décidé depuis plusieurs mois d'abandonner la politique de fermeté en Corse»* a ajouté l'ancien haut représentant dans l'île qui conclut : *«J'ai été floué, les*

Français aussi».

Après le remplacement du préfet Bonnet les propriétaires de pailloles n'ont plus été inquiétés. Et ont prospéré jusqu'à maintenant ou Presque.

La paillole de Stéphane Colonna, frère cadet d'Yvan Colonna a été visée par un incendie à Cargèse le 11 Avril 1921..Yvan Colonna a t-il accusé les musulmans d'être responsables de l'incendie ?

Quelle entourloupe nous prépare Macron ?

Un article amusant sur l'affaire à lire
<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2003-2-page-183.htm>